

Extrait des délibérations

du Conseil départemental

N° CD-2022-1-9-1

Séance du lundi 21 février 2022

RESTRUCTURATION DU COLLEGE KLEBER DE HAGUENAU PROPOSITION D'APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DIETRICH Martine, DOLLINGER Isabelle, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, RUCH Valérie, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHMIDIGER Pascale, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, WOLFHUGEL Christiane, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. DEBES Vincent, procuration à Mme DOLLINGER Isabelle
Mme DELATTRE Cécile, procuration à Mme RUCH Valérie
Mme DILIGENT Danielle, procuration à M. MATT Nicolas
Mme DREYFUS Isabelle, procuration à M. SUBLON Yves
Mme DREXLER Sabine, procuration à M. JANDER Nicolas
M. ERBS André, procuration à Mme DOLLINGER Isabelle
Mme GREIGERT Catherine, procuration à M. SITZENSTUHL Charles
M. HOERLE Jean-Louis, procuration à Mme REYMANN Anne
Mme JEANPERT Chantal, procuration à M. MEYER Philippe
Mme KLINKERT Brigitte, procuration à Mme MILLION Lara
Mme MULLER-BRONN Laurence, procuration à M. LORENTZ Michel
M. OEHLER Serge, procuration à Mme BEY Françoise
Mme RAPP Catherine, procuration à M. COUCHOT Alain
M. SCHILDKNECHT Jean-Luc, procuration à Mme MILLION Lara
M. SCHULTZ Denis, procuration à M. LORENTZ Michel
M. SENE Marc, procuration à Mme Valérie RUCH

M. SUBLON Yves, procuration à M. KRIEGER Laurent
M. VOGT Victor, procuration à Mme MARAJO-GUTHMULLER Nathalie
M. WOLF Etienne, procuration à Mme WOLFHUGEL Christiane
M. ZAEGEL Sébastien, procuration à Mme GRAEF-ECKERT Catherine

EXCUSES :

M. HAGENBACH Vincent
Mme ZELLER Fabienne

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2021-3-8-5 du 15 février 2021 relative au budget primitif 2021 de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission Territoriale Haguenau-Wissembourg du 10 février 2022,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise le lancement des travaux de restructuration du collège Kléber à Haguenau ;
- Approuve l'Avant-Projet Définitif de l'opération de restructuration du collège Kléber à Haguenau, dont la synthèse est jointe en annexe à la présente délibération ;
- Approuve le nouveau coût prévisionnel des travaux pour un montant de 6 362 060 € HT (valeur septembre 2021) ;
- Approuve le nouveau coût global de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 9 500 000 € TTC. Les crédits seront prélevés sur l'opération P2000007.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité